

Association Maison de retraite AGEPA LES EMERAUDES

20 avenue du Dr Serullaz
69670 VAUGNERAY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2025
SIREN 382453553

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'association Maison de retraite AGEPA LES EMERAUDES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Maison de retraite AGEPA LES EMERAUDES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Principes et conventions générales » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à nous assurer, au regard des principes comptables en vigueur, de la correcte comptabilisation des dotations et produits de tarifications accordés et leur utilisation. Nous avons obtenu les éléments probants qui justifient à ce titre les opérations comptabilisées dans les comptes de l'Association.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 17 juin 2026

TALENZ ARES LYON

Signé par Severine Loubaresse
Le 17 juin 2026



doc_BJYk
tx_DPNGLnzwo6n4

Séverine LOUBARESSE
Commissaire aux Comptes
Représentant la Société

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	15 286	13 363	1 923	3 427	- 1 504	- 43. 88
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 396 037	495 216	1 900 821	1 947 717	- 46 897	- 2. 41
	Installations techniques, matériel et outillage	6 307 304	2 547 584	3 759 720	3 867 121	- 107 401	- 2. 78
	En cours, avances et acomptes	62 336		62 336	230 649	- 168 313	- 72. 97
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	40		40	40		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 552		8 552	8 552		
	Total II	8 789 555	3 056 163	5 733 392	6 057 507	- 324 115	- 5. 35
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	34 787		34 787	76 275	- 41 487	- 54. 39
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	13 533		13 533	47 534	- 34 000	- 71. 53
	Charges constatées d'avance (2)	28 385		28 385	34 945	- 6 560	- 18. 77
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	2 260 803		2 260 803	2 004 924	255 879	12. 76
	Total III	2 337 508		2 337 508	2 163 677	173 832	8. 03
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecart de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 127 063	3 056 163	8 070 900	8 221 183	- 150 283	- 1. 83

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	541 911	541 911		
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	556 107	307 757	248 349	80.70
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	149 744	248 349	- 98 605	-39.70
	Situation nette (sous total)	1 247 762	1 098 018	149 744	13.64
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement	948 415	1 012 963	- 64 548	- 6.37
	Provisions réglementées	88 806	118 475	- 29 669	-25.04
	Total I	2 284 983	2 229 455	55 528	2.49
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	865 305	947 422	- 82 117	- 8.67
	Total III	865 305	947 422	- 82 117	- 8.67
PROVISIONS	Provisions pour risques	30 000		30 000	
	Provisions pour charges				
	Total IV	30 000		30 000	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 055 162	4 188 064	- 132 903	- 3.17
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	168 678	176 202	- 7 524	- 4.27
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	186 356	185 243	1 113	0.60
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	396 882	363 166	33 716	9.28
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 858	54 858	- 28 000	-51.04
	Autres dettes	56 677	76 773	- 20 096	-26.18
	Produits constatés d'avance				
	Total V	4 890 613	5 044 306	- 153 694	- 3.05
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 070 900	8 221 183	- 150 283	- 1.83

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

960 788

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	110	120	- 10	- 8.33
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	24 114	25 154	- 1 040	- 4.13
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	5 415 419	5 241 237	174 182	3.32
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats		10 000	- 10 000	- 100.00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières		62 000	- 62 000	- 100.00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	82 117	70 182	11 935	17.01
Autres produits	69 096	49 126	19 970	40.65
Total I	5 590 857	5 457 820	133 037	2.44
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	1 496	2 221	- 724	- 32.62
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 355 906	1 154 568	201 338	17.44
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	279 634	276 533	3 101	1.12
Salaires et traitements	2 281 423	2 311 160	- 29 737	- 1.29
Cotisations sociales	955 095	972 912	- 17 818	- 1.83
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	482 719	464 973	17 745	3.82
Dotations aux provisions	30 000		30 000	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés		59 018	- 59 018	- 100.00
Autres charges	15 704	4 879	10 825	221.86
Total II	5 401 977	5 246 264	155 713	2.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	188 880	211 555	- 22 676	- 10.72

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

32 392
6 992

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	52 976		57 487		- 4 511	- 7.85
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées	1		1		- 0	- 9.09
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III	52 977		57 489		- 4 511	- 7.85
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	109 485		128 917		- 19 431	- 15.07
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV	109 485		128 917		- 19 431	- 15.07
2. Résultat financier (III-IV)	- 56 508		- 71 428		14 920	20.89
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	132 372		140 127		- 7 755	- 5.53
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	35 301		127 240		- 91 939	- 72.26
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	5 632		5 785		- 153	- 2.64
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	29 669		121 455		- 91 786	- 75.57
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	12 296		13 233		- 937	- 7.08
Total des produits (I+III+V)	5 679 135		5 642 548		36 587	0.65
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 529 391		5 394 199		135 192	2.51
5. EXCEDENT OU DEFICIT	149 744		248 349		- 98 605	- 39.70

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 15
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	16
Informations générales complémentaires	16
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	17
Etat des amortissements	17
Tableau de variation des fonds propres	18
Tableau de variation des fonds dédiés	19
Etat des provisions	20
Etat des échéances des créances et des dettes	20
Autres immobilisations incorporelles	21
Evaluation des immobilisations corporelles	21
Evaluation des amortissements	21
Evaluation des créances et des dettes	21
Produits à recevoir	21
Charges à payer	21
Charges et produits constatés d'avance	22
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	22
Ventilation de l'effectif moyen	22
Honoraires des commissaires aux comptes	22
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	23
Engagement en matière de pensions et retraites	23

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 070 900.05 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 5 590 856.68 Euros et dégageant un excédent de 149 744.03 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux règles comptables en vigueur, dans le respect des principes généraux du Plan comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé par le règlement ANC 2020-08 du 4 décembre 2020, le règlement ANC 2021-02 du 4 juin 2021, le règlement ANC 2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif, le règlement 2023-01 du 12 mai 2023 ainsi que le règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023.

L'application du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de présentation des comptes applicable pour la première fois à l'exercice ouvert au 1er janvier 2025.

Le changement de réglementation comptable lié à la première application du règlement ANC 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

· Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

Les subventions auparavant présentées en produits exceptionnels (777000) sont désormais classées en produits d'exploitation (747000) conformément à la nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Ces reclassements n'ont pas d'impact sur les méthodes comptables ni sur le résultat net de l'exercice

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Ventilation des résultats par gestion :

La ventilation analytique du résultat comptable est la suivante :

Résultat total	149 744.03 €
Résultat EHPAD Hébergement	201 286.90 €
Résultat EHPAD Dépendance	-47 305.21 €
Résultat EHPAD Soins	- 7 204.26 €
Résultat Gestion Propre	2 966.60 €

Information sur l'objet de l'association Art. 431-2 :

L'association a pour objet de créer et gérer des établissements de services sociaux et médico-sociaux destinés à recevoir, héberger et aider des personnes âgées dépendantes ou non, dans le respect de sa Charte éthique et des dispositions législatives et réglementaires en la matière.

Information sur les montants des concours publics et subventions qui ont été octroyés dans l'exercice Art. 431-9 :

Les subventions d'exploitations sont versées principalement par l'Etat.

Information sur les contributions volontaires en nature Art. 431-10 :

Aucune contribution volontaire en nature n'est à signaler sur l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 110		
Constructions sur sol d'autrui			44 552
Installations générales agencements aménagements des constructions	2 351 485		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	835 021		12 072
Installations générales agencements aménagements divers	5 045 828		241 861
Matériel de transport	39 670		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	325 487		28 432
Immobilisations corporelles en cours	230 649		
TOTAL	8 828 139		326 917
Autres titres immobilisés	40		
Prêts, autres immobilisations financières	8 552		
TOTAL	8 592		
TOTAL GENERAL	8 854 841		326 917

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 824	15 286	15 286
Constructions sur sol d'autrui			44 552	44 552
Installations générales agencements aménagements constr			2 351 485	2 351 485
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		161 342	685 751	685 751
Installations générales agencements aménagements divers		7 543	5 280 146	5 280 146
Matériel de transport			39 670	39 670
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		52 182	301 737	301 737
Immobilisations corporelles en cours	168 313	0	62 336	62 336
TOTAL	168 313	221 067	8 765 676	8 765 676
Autres titres immobilisés			40	40
Prêts, autres immobilisations financières			8 552	8 552
TOTAL			8 592	8 592
TOTAL GENERAL	168 313	223 890	8 789 555	8 789 555

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	14 683	1 504	2 824	13 363
Constructions sur sol d'autrui		644		644
Installations générales agencements aménagements constr	403 767	90 804		494 572
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	678 327	58 396	161 342	575 381
Installations générales agencements aménagements divers	1 506 471	296 380	7 543	1 795 308
Matériel de transport	17 600	6 154		23 754
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	176 487	28 837	52 182	153 142
TOTAL	2 782 651	481 215	221 067	3 042 800
TOTAL GENERAL	2 797 334	482 719	223 891	3 056 163

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 504				
Constructions sur sol d'autrui	644				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	90 804				
Instal.techniques matériel outillage indus.	58 396				
Instal.générales agenc.aménag.divers	296 380				
Matériel de transport	6 154				
Matériel de bureau informatique mobilier	28 837				
TOTAL	481 215				
TOTAL GENERAL	482 719				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	541 911				541 911
Report à nouveau	307 757	248 349		- 0	556 107
Excédent ou déficit de l'exercice	248 349		149 744	248 349	149 744
Situation nette	1 098 018	248 349	149 744	248 349	1 247 762
Subventions d'investissement	1 012 963			64 548	948 415
Provisions réglementées	118 475		5 632	35 301	88 806
TOTAL I	2 229 455	248 349	155 376	348 198	2 284 983

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	51 779		23 984			27 795	4 875
Hygiène buco-dentaire	4 875					4 875	4 875
Soutien investissements	46 904		23 984			22 920	
Contributions financières d'autres organismes	895 643		58 133			837 510	
15 lits APICIL	358 553		19 351			339 202	
10 lits MALAKOFF	239 036		12 900			226 136	
2 lits IRCEM	47 807		2 580			45 227	
8 lits HUMANIS	191 229		10 320			180 909	
Subvention ALBERICI	10 000					10 000	
Subvention APICIL	49 018		12 982			36 036	
TOTAL	947 422		82 117			865 305	4 875

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	118 475	5 632	35 301		88 806
TOTAL	118 475	5 632	35 301		88 806

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		30 000			30 000
TOTAL		30 000			30 000
TOTAL GENERAL	118 475	35 632	35 301		118 806
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		30 000			
exceptionnelles		5 632	35 301		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 552	8 552	
Autres créances clients	34 787	34 787	
Divers état et autres collectivités publiques	6 114	6 114	
Débiteurs divers	7 019	7 019	
Charges constatées d'avance	28 385	28 385	
TOTAL	84 858	84 858	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 136	9 136		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 046 026	116 201	535 131	3 394 694
Emprunts et dettes financières divers	168 678	168 678		
Fournisseurs et comptes rattachés	186 356	186 356		
Personnel et comptes rattachés	172 102	172 102		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	191 506	191 506		
Autres impôts taxes et assimilés	33 274	33 274		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 858	26 858		
Autres dettes	56 677	56 677		
TOTAL	4 890 613	960 788	535 131	3 394 694
Emprunts remboursés en cours d'exercice	130 031			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériels	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Construction	Linéaire	15 à 35 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	6 513
Autres créances	6 112
Disponibilités	54 455
Total	67 081

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 136
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 434
Dettes fiscales et sociales	274 225
Total	315 795

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 385
Total	28 385

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les membres du conseil d'administration dirigeants exercent bénévolement leur mandat.
Aucune rémunération en espèces ou nature ne leur est versée.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Employés	53
Total	57

Honoraires des commissaires aux comptes

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	11 001	
TOTAL	11 001	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 046 026
Total	4 046 026

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
TOTAL		162 929
Engagement total		162 929

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Table taux de mortalité : (Table INSEE 2014)

Le résultat de l'étude a ensuite été majoré des charges sociales par application d'un taux moyen de charges de 52 %.